



**PRÉFET
DE LA NIÈVRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Nevers, le

05 DEC. 2023

Service Loire sécurité risques
Affaire suivie par : François Duvernay
Tél : 03 86 71 71 71
courriel : ddt-slsr@nievre.gouv.fr

Objet : Appel à projets du plan départemental d'actions de Sécurité Routière (PDASR) 2024

Avec une baisse significative du nombre de morts sur les routes de la Nièvre en 2023, mais avec plus d'accidents et de blessés, les chiffres de l'accidentalité routière montrent que nous ne devons pas relâcher nos efforts en matière de prévention de sécurité routière.

Les porteurs de projets sont invités à proposer des actions qui répondront aux enjeux prioritaires du document général d'orientation (DGO).

Ces actions devront tenir compte de l'accidentalité locale et des enjeux retenus par le DGO 2023-2027 :

- la conduite sous l'emprise de stupéfiant,
- les jeunes,
- les conduites à risques (alcool, stupéfiant, vitesse, distracteurs...),
- les nouveaux modes de mobilité dite « douce » (vélo, EDPM...),
- les deux roues motorisés,
- le risque routier professionnel.

Le présent appel à projets s'adresse aux acteurs locaux, collectivités, organismes, associations.

J'insiste sur le fait que chaque action devra répondre à un des enjeux prioritaires fixés ci-dessus et faire l'objet de critères d'évaluations précis afin d'évaluer au mieux leur impact.

Une attention particulière sera portée aux actions visant à lutter contre la conduite sous stupéfiants. Vos projets sont à déposer avant le 31 décembre 2023 sur:

<https://www.demarches-simplifiées.fr/commencer/pdasr-2024-nievre>

Je vous remercie pour l'implication de chacun à mener à bien ces actions de prévention.

Le Préfet

**Par le préfet et par délégation
Le directeur des services du cabinet
Yves SATURNIN de BALLANGEN**